

## Taina Bofferding et le Syvicol s'accordent sur l'encadrement réglementaire des «Tiny houses» et se réjouissent de l'extension de l'e-MINT (27.04.2023)

Communiqué par : ministère de l'Intérieur

En date du 27 avril, la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, a reçu les représentant-e-s du Syvicol dans le cadre de leurs échanges réguliers.

De prime abord, la ministre a tenu à informer le Syvicol sur les lignes directrices qui ont été élaborées afin de proposer aux communes une réglementation cohérente pour la construction d'habitations légères, les «Tiny houses», et leur intégration harmonieuse dans le paysage communal. En effet, les deux parties se concilient à relever qu'il est primordial de veiller à un niveau de vie qualitatif et d'éviter toute situation propice à des abus éventuels.

Parmi les sujets discutés a aussi figuré la poursuite des travaux d'intégration dans l'e-MINT des démarches administratives communales supplémentaires qui s'inscrit dans la continuité de la surveillance de la gestion des communes dont la première phase est caractérisée par un franc succès digital. Ainsi, seront intégrées prochainement les démarches relatives aux finances communales, notamment les taxes et impôts communaux.